

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 25. 5. 2007 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

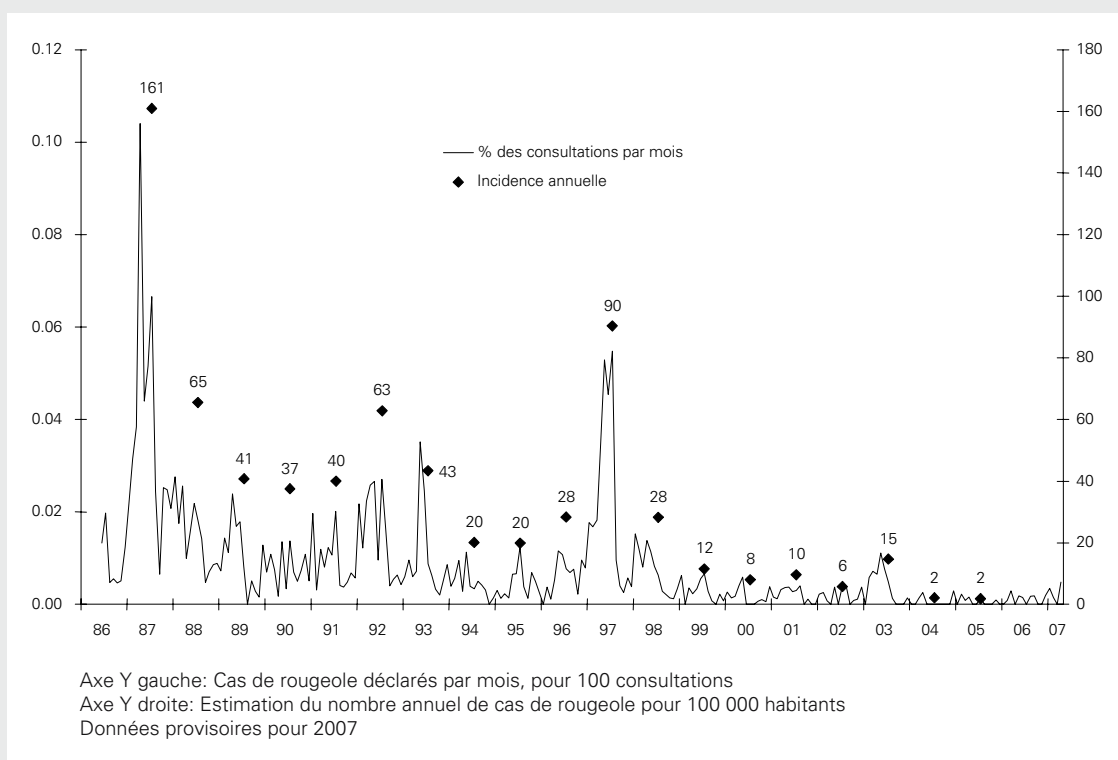
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	18		19		20		21		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	3	0.2	4	0.2	6	0.4	4	0.4	4.3	0.3
Rougeole	0	0	2	0.1	0	0	1	0.1	0.8	0.1
Rubéole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oreillons	1	0.1	0	0	0	0	0	0	0.3	0
Coqueluche	1	0.1	2	0.1	2	0.1	1	0.1	1.5	0.1
Otite moyenne	51	3.3	51	3	34	2.4	33	2.9	42.3	2.9
Pneumonie	15	1	15	0.9	14	1	5	0.4	12.3	0.8
Gastroentérite aiguë	32	2.1	36	2.1	31	2.2	23	2	30.5	2.1
Médecins déclarants	173		174		166		119		158	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–avril 2007

La rougeole



En 1997, le système de surveillance Sentinella a détecté une importante flambée de rougeole en Suisse (environ 6400 cas, correspondant à une incidence de 90 cas pour 100 000 habitants). Après une diminution rapide, l'incidence de la rougeole est

restée stable de 1999 à 2002, au plus bas niveau jusqu'alors enregistré par Sentinella. L'estimation du nombre de cas de rougeole se situait alors entre 500 et 800 selon l'année, soit de 6 à 12 cas pour 100 000 habitants. En 2003, Senti-

nella a enregistré – très faiblement – une nouvelle flambée de rougeole, mieux détectée par le système de déclaration obligatoire. Le nombre total de cas estimés s'élevait alors à 1100, soit 15 cas pour 100 000 habitants. En 2004 et 2005, l'incidence

de la rougeole est descendue au plus bas niveau jamais enregistré par Sentinella (2/100 000).

Onze cas de rougeole ont été rapportés en 2006. Un examen de laboratoire a été effectué pour sept d'entre eux: un (14%) était positif, un était un faux positif dû à une réaction croisée avec un virus Epstein Barr et cinq étaient négatifs, dont deux à la fois avec une sérologie et une PCR. Ces deux derniers cas ont été écartés, de même que le faux positif. Finalement, seuls huit cas ont été pris en compte, dont quatre ne répondant pas complètement à la définition clinique de la rougeole. Deux patients avaient moins de 1 an, deux entre 1 et 9 ans, deux entre 10 et 19 ans et les deux derniers plus de 20 ans. Un cas était vacciné avec une dose (cas avec PCR négative) et six non vaccinés, alors que le statut vaccinal d'un cas était inconnu. Un enfant de moins d'un an a été hospitalisé en raison de l'altération de son état général. L'incidence de la rougeole pour 2006 n'a pas encore pu être calculée. Elle devrait être similaire à celle des deux années précédentes.

Selon des données encore provisoires, six cas de rougeole ont été déclarés par les médecins Sentinella pour les 4 premiers mois de l'année 2007, contre trois cas pour la période correspondante de 2006. Deux de ces six cas étaient confirmés par une PCR, trois étaient négatifs, alors que le dernier n'a pas été testé.

En 1999-2003, la couverture vaccinale contre la rougeole des enfants de 2 ans était de 82%, pour au moins une dose. Elle s'élevait à 88% chez les enfants de 5 à 8 ans (37% pour deux doses) et à 94% chez les adolescents de 14 à 16 ans (54% pour deux doses). Selon une nouvelle enquête menée dans 16 cantons en 2005-2006, la couverture vaccinale s'inscrit à la hausse pour la rougeole, passant à 86% pour au moins une dose à 2 ans. Cette couverture moyenne «nationale» masque de grandes disparités entre les cantons (de 73% à 94% pour la première dose à deux ans). A 16 ans, la couverture vaccinale était de 95% pour la première dose et de 76% pour la seconde. Pour bloquer la circulation du virus, il est nécessaire qu'au moins 95% des petits

enfants soient vaccinés deux fois. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination de tous les jeunes enfants, selon le calendrier du plan de vaccination: première vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole) à l'âge de 12 mois, suivie d'une deuxième dose à l'âge de 15 à 24 mois. Une vaccination manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. La vaccination est également recommandée pour les adultes de moins de 40 ans non vaccinés ou sans immunité prouvée, en particulier pour le personnel médical, les femmes en âge de procréer et ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06